ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication :

MA 42376 B1

(43) Date de publication :

30.04.2021

(51) Cl. internationale:

A61K 31/4439; A61P 27/02; A61P 9/00; C07D 413/14; C07D 401/14; C07D 413/10;

C07D 401/10

(21) N° Dépôt : **42376**

(22) Date de Dépôt : **05.07.2016**

(30) Données de Priorité : **09.07.2015 EP 15176099**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:

PCT/EP2016/065787 05.07.2016

(71) Demandeur(s):

Bayer Pharma Aktiengesellschaft, Müllerstrasse 178 13353 Berlin (DE)

(72) Inventeur(s):

LANG, Dieter; TERSTEEGEN, Adrian; ACKERSTAFF, Jens; RÖHRIG, Susanne; HILLISCH, Alexander; HEITMEIER, Stefan; JIMENEZ NUNEZ, Eloisa; MEIBOM, Daniel; MEIER, Katharina; STAMPFUSS, Jan; ELLERBROCK, Pascal

(74) Mandataire:

IP-TOP NOTCH

- (86) N° de dépot auprès de l'organisme de validation: EP16734672.5
- (54) Titre: DÉRIVÉS D'OXOPYRIDINE SUBSTITUÉS
- (57) Abrégé: La présente invention concerne des dérivés de dérivés d'oxopyridine substitués et leurs procédés de préparation, ainsi que leur utilisation pour la préparation de médicaments pour le traitement et/ou la prophylaxie de maladies, en particulier de troubles cardiovasculaires, de préférence de troubles thrombotiques ou thromboemboliques, d'oedèmes, et de troubles ophtalmiques.

Revendications

1. Composé de formule

dans lequel

R¹ représente un groupe de formule

où

* est le point de liaison au cycle oxopyridine,

R⁶ représente le chlore,

R⁷ représente un groupe triazolyle, où le groupe triazolyle est substitué par un substituant choisi dans le groupe constitué par le chlore, le groupe difluorométhyle et le groupe trifluorométhyle,

R⁸ représente l'hydrogène,

R² représente le groupe méthoxy,

R³ représente le groupe méthyle, éthyle ou n-propyle,

R⁴ représente l'hydrogène,

R⁵ représente un groupe de formule

οù

est le point de liaison à l'atome d'azote,

R¹⁴ représente le fluor,

R¹⁵ représente l'hydrogène,

R¹⁶ représente l'hydrogène,

ou l'un des sels de celui-ci, des solvates de celui-ci ou des solvates des sels de celui-ci.

2. Composé selon la revendication 1, caractérisé en ce que

R¹ représente un groupe de formule

οù

* est le point de liaison au cycle oxopyridine,

R⁶ représente le chlore.

R⁷ représente un groupe triazolyle, où le groupe triazolyle est substitué par un substituant choisi dans le groupe constitué par le chlore et le groupe trifluorométhyle,

R⁸ représente l'hydrogène,

R² représente le groupe méthoxy,

R³ représente le groupe éthyle,

R⁴ représente l'hydrogène,

R⁵ représente un groupe de formule

οù

est le point de liaison à l'atome d'azote,

R¹⁴ représente le fluor,

R¹⁵ représente l'hydrogène.

R¹⁶ représente l'hydrogène,

ou l'un des sels de celui-ci, des solvates de celui-ci ou des solvates des sels de celui-ci.

3. 4-({(2S)-2-[4-{5-Chloro-2-[4-(trifluorométhyl)-1H-1,2,3-triazol-1-yl]phényl}-5-méthoxy-2-oxopyridin-1(2H)-yl]butanoyl}amino)-2-fluorobenzamide (énantiomère 2) selon la revendication 1 de formule ci-dessous

ou l'un des sels de celui-ci, des solvates de celui-ci ou des solvates des sels de celui-ci.

4. 4-{[(2S)-2-{4-[5-Chloro-2-(4-chloro-1H-1,2,3-triazol-1-yl)phényl]-5-méthoxy-2-oxopyridin-1(2H)-yl}butanoyl]amino}-2-fluorobenzamide (énantiomère 2) selon la revendication 1 de formule ci-dessous

ou l'un des sels de celui-ci, des solvates de celui-ci ou des solvates des sels de celui-ci.

5. Composé selon l'une ou l'autre des revendications 1 et 2, **caractérisé en ce qu'**il répond à la formule

$$R^2$$
 R^3
 R^4
 R^5
(Ia)

dans lequel R¹, R², R³, R⁴ et R⁵ sont tels que définis dans la revendication 1 et la

revendication 2.

6. Procédé pour la préparation d'un composé de formule (I) ou de l'un des sels de celui-ci, des solvates de celui-ci ou des solvates des sels de celui-ci selon la revendication 1, **caractérisé en ce que**

$$R^2$$
 N
 O
 O
 O
 O
 O
 O
 O

dans lequel

R¹, R² et R³ sont chacun tels que définis dans la revendication 1, est amené à réagir avec un composé de formule

$$\mathbb{R}^4$$
 \mathbb{I}
 \mathbb{R}^5
(IV)

dans lequel

R⁴ et R⁵ sont chacun tels que définis dans la revendication 1, en présence d'un réactif de déshydratation pour donner un composé de formule (I).

- **7.** Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 destiné à être utilisé pour le traitement et/ou la prophylaxie de maladies.
- **8.** Utilisation d'un composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 pour la production d'un médicament pour le traitement et/ou la prophylaxie de maladies.
- **9.** Utilisation d'un composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 pour la production d'un médicament pour le traitement et/ou la prophylaxie de troubles thrombotiques ou thromboemboliques.
- **10.** Médicament comprenant un composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 en association avec un excipient inerte, non toxique, pharmaceutiquement acceptable.
- **11.** Médicament selon la revendication 10 destiné à être utilisé pour le traitement et/ou la prophylaxie de troubles thrombotiques ou thromboemboliques.
- **12.** Composé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5 destiné à être utilisé dans une méthode pour le traitement et/ou la prophylaxie de troubles thrombotiques ou thromboemboliques utilisant une quantité thérapeutiquement efficace d'un composé selon les revendications 1 à 5.